

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CREUSE CONFLUENCE**

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
MERCREDI 28 MARS 2018 A VIERSAT**

Date de la Convocation	16/03/18
En exercice	58
Présents	50
Absents	8
Pouvoirs	2
Excusés	6
Non Excusés	2

L'An Deux Mille dix-huit, le vingt-huit mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Confluence, s'est réuni à la salle polyvalente de Viersat, sous la présidence de Monsieur Nicolas SIMONNET.

Présents :

- MM. : ALANORE J.B, ASPERTI P., AUJOURD'HUI M., BEUZE D., BRIAULT T., CHASSAGNE G., CHIRADE G., COLLINET F., CONSTANTIN J., COUTURIER L., DECARD J., DELCUZE M., DERBOULE R., DURAND D., FOULON F., GIBARD P., HENRY G., JOUANNETON M., JULLIARD C., LESAGE M., LIS G., MALLERET D., MERAUD S., MORLON P., PAPINEAU B., PICHON R., PRUCHON J., RIVA F., SAINTEMARTINE J.C., SIMONNET N., THOMAZON G., THOMAZON Y., TOURAND B., TURPINAT V., VICTOR C.
- MMES : AUFRERE M., BRIAT O., BRIDOUX A., BUNLON M-C., CHARDIN M-H., DUMOND M., FERRION M., GLOMEAUD N., GRAVERON C., HENRY E., MARTIN J., PIERRON M-T., ROBY C., ROMAINE R. VIALLE M-T.

Excusés :

- MM : DANCHAUD Y. (pouvoir à PIERRON M-T); JANNOT S. (pouvoir à RIVA F),

ROBY J-P.,
MME : ANNEQUIN A., CREUZON C.,

Absents (es) (non excusés (es)) :

- MM BANVILLE J., GRIMAUD H.,
MME : LEMOINE M-T.

Secrétaire de séance :

Madame GLOMEAUD Nadine

Mot d'accueil de la Commune de Viersat

Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du mercredi 28 février 2018.

- Approuvé à l'unanimité

A- Informations

Ce Conseil Communautaire est décisif car les délégués communautaires vont voter les comptes administratifs 2017. Le vote des comptes administratifs permet de faire le point sur l'année écoulée : personnel, présentation des chiffres des différents budgets, perspectives d'avenir.

a) CDCI

Suite à un courrier qui avait « mis la pression » aux élus, Monsieur le Préfet a souhaité ne pas maintenir la réunion de la CDCI initialement prévue le 27 mars 2018 pour éviter que celles-ci ne se déroule sous tension. La date de la réunion a donc été reportée au 20 avril 2018 avec pour ordre du jour l'intégration des deux communes : Genouillac et Tercillat ; et la création du Syndicat Mixte Fermé.

b) Santé

Monsieur Alanore, Vice-Président en charge de la Petite Enfance et de la Santé organise une réunion de la commission « Santé » le lundi 23 avril à Boussac. Des professionnels de santé souhaiteraient accompagner et travailler avec les élus pour « attirer » plus de médecins sur le territoire intercommunal et évaluer quelles pourraient être les meilleures approches.

c) Contractualisation

Les membres du Bureau se réuniront, avec la présence de Madame Valérie Simonet, Présidente du Département, et Monsieur Michael Bouthier, chef de projet Territoire, le 09 avril à la Communauté de Communes de Boussac pour faire une présentation de la démarche de contractualisation (principes, caractéristiques, gouvernance, échéance) initiée par le Département, définir les enjeux de notre territoire et formuler une première ébauche d'axes stratégiques.

Des commissions thématiques ont été mises en place pour travailler sur le plan de revitalisation de la Creuse.

B- Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.)

La Communauté de Communes avait sollicité auprès de la DGFIP la réalisation d'une analyse financière et fiscale sur l'exercice 2017. Au vu des nombreux budgets et des contraintes techniques liées au retraitement informatique, les services de la DGFIP n'ont pas pu répondre favorablement à cette demande.

a) Résultat de clôture

Budgets	Résultat clôture corrigé 2017	COMPTES 001 / 002 / 1068
B.P.	3 322 761,50 €	RF 002 = 3 017 624,65 € RI 001 = 464 984,85 €
ASST	75 574,09 €	RF 002 = 207 028 € 1068 = 85 122 € RI 001 = 75 574 €
LOGT	38 102,46 €	RF 002 = 38 102 € 1068 = 32 706 € DI 001 = 32 706 €
PCM	63 878,26 €	RF 002 = 10 085 € RI 001 = 53 792 €
SPANC	39 152,21 €	RF 002 = 33 704 € RI 001 = 5 447 €
SALON COIFFURE JARNAGES	12 698,98 €	RF 002 = 4 980 € RI 001 = 7 717 €
ATELIER ELECT PLOMB	202,67 €	RF 002 = 202 € 1068 = 13 303 € DI 001 = 13 303 €
ATELIER PRESSE	22 708,37 €	RF 002 = 22 708 € 1068 = 15 425 € DI 001 = 15 425 €
SUPERETTE JARNAGES	7 173,69 €	RF 002 = 2 711 € RI 001 = 4 462 €
MAISON MEDICALE	187 282,89 €	RF 002 = 11 677 € RI 001 = 175 605 €
BOULANGERIE PARSAC	24 132,07 €	RF 002 = 5 993 € RI 001 = 18 138 €

ATELIER GMP Industrie	42 156,77 €	RF 002 = 42 156 € 1068 = 65 863 € DI 001 = 103 048 €
MICRO CRECHE et RAM	104 553,36 €	RF 002 = 79 032,00 € RI 001 = 25 521,00 €
MCT Déménagement	862,84 €	RF 002 = 862 € 1068 = 13 000 € DI 001 = 13 000 €
ATELIER TRAITEUR	-578,24 €	DI 001 = 26 338 € 1068 = 25 759 €
SAD	3 803,68 €	RF 002 = 3 803,00 € 1068 = 2 928,00 € DI 001 = 2 928,00 €
NATAQUASHOP	763,61 €	RF 002 = 763,61 € 1068 = 11 853 € DI 001 = 11 853€
GOUZON TROC	8 982,86 €	RF 002 = 8 982€ 1068 = 5 993 € DI 001 = 5 993 €
EURORESERVOIR	28 592,95 €	RF 002 = 28 592 € 1068 = 25 245 € DI 001 = 56 598 €
FIOUL PARSAC	2 435,46 €	RF 002 = 2 435€ 1068 = 6 651 € DI 001 = 6 651€
ATELIER ALLEZ	95 816,19 €	RF 002 = 14 562 € RI 001 = 81 253 €
SALON COIFFURE LEPAUD	41 721,88 €	RF 002 = 13 509 € RI 001 = 28 212€
AUBERGE BUDELIERE	63 134,36 €	RF 002 = 6 341 € RI 001 = 56 792 €
ATELIER RELAIS LUSSAT	3 460,90 €	RF 002 = 3 460 € 1068 = 1 489 € DI 001 = 1 489 €
MEDIATHEQUE	19 021,77 €	RF 002 = 19 021 € 1068 = 7 438 € DI 001 = 7 438 €
SPANC EVAUX	4 230,66 €	RF 002 = 4 230,66 €

PISCINE	366 930,12 €	RF 002 = 63 452 € RI 001 = 303 477 €
CINEMA	214 933,80 €	RF 002 = 56 313 € RI 001 = 173 620 €
MAISON DE SANTÉ	-397 792,29 €	1068 = 67 719 € DI 001 = 820 532 €
MULTIPLE RURAL	35 743,76 €	RF 002 = 27 207 € RI 001 = 8 536 €
ZAI BOUSSAC	4 995,97 €	RF 002 = 4 995,97 € 1068 = 218 352,32 € DI 001 = 218 352,32€
ZAC BELLEVUE	21 069,79 €	RF 002 = 21 069 € DI 001 = 692 €
LOT GOUZON	-39 757,87 €	RF : 59 781 € DI 001 : 99 539 €
LOT JARNAGES	-9 499,71 €	DI 001 : 9 499 €
AMENAGEMENT ZONES	-15 254,60 €	RF 002 : 18 254 € DI : 33 510 €
TOTAL	4 393 995,21 €	

Pour rappel : la subvention d'équilibre (1 085 373,48 €) représente 11 % des recettes de fonctionnement du budget principal.

b) CAF

- CAF Brute et Nette des principaux budgets 2017 (Budget Principal, Aménagement de Logements, Micro-Crèche/Ram Gouzon, Maison Médicale Gouzon, Piscine, Médiathèque, Cinéma, Maison de Santé Evaux/Chambon)

	TOTAL GLOBAL
Dépenses Fonctionnement	9 141 209,31 €
Recettes Fonctionnement	9 786 058,03 €
CAF BRUTE	644 848,72 €
ANNUITE DE LA DETTE (capital)	305 302,31 €
CAF NETTE	339 546,41 €

c) Capital et intérêts

	TOTAL GLOBAL
CAPITAL	1 049 278,14 €
INTERETS	146 436,54 €
TOTAL CAPITAL + INTERETS	1 195 714,68 €
CAPITAL AU 31/12/17	4 974 381,00 €

d) Annuité 2017

	Total annuité 2017	Total encours 2017
Budgets ateliers relais	632 890,88 €	2 331 438,00 €
Budget Principal et autres	518 599,32 €	2 549 698,00 €
Budgets lotissements et ZAC	44 224,48 €	93 245,00 €

e) DGF 2017

En 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement représentait 11 % des recettes de fonctionnement du Budget Principal avec 49,00 € de DGF par habitant (20 143 population

DGF). La Communauté de Communes a perçu 1 004 050,00 € de DGF, après déduction de la contribution au redressement des finances publiques.

f) FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes)

Le montant du FPIC 2017 versé à l'EPCI est de 249 933,00 € (hausse de + 4 438,00 € par rapport au prévisionnel 2017).

g) Produits fiscaux

	REEL
TOTAL IMPOTS MENAGES (1)	2 945 168,00 €
TOTAL IMPOTS ENTREPRISES (2)	1 795 645,00 €
TOTAL IMPOTS LOCAUX 3 = (1 + 2)	4 740 813,00 €
TOTAL (3 + TEOM+ AC négatif + FPIC)	6 609 134,00 €
TOTAL GLOBAL (Total - FNGIR - AC positif)	4 038 980,00 €

h) TEOM

Le produit réel 2017 de TEOM perçu par la Communauté de Communes est de 1 587 510,00 € avec actuellement 8 taux différents pour le territoire intercommunal.

i) Besoin en fonds de roulement

Si l'EPCI ne perçoit pas de recettes pendant plusieurs mois, elle peut faire face à ses dépenses pendant 4 mois.

j) Attributions de compensation

En 2017, la Communauté de Communes a versé 1 785 099,89 € d'AC aux Communes et a perçu 30 878,00 €.

k) Dépenses équipements

Le montant total des dépenses d'équipements pour l'année 2017 est de 2 200 058,00 € (Budget Principal, Assainissement, Maison Médicale Gouzon, Aménagement de Logements, Euroréservoir, Cinéma, Spanc Gouzon, Médiathèque, Piscine, Nataquashop, Maison de Santé Evaux/Chambon).

Pour conclure ce débat d'orientation budgétaire, Monsieur le Président précise que la Communauté de Communes Creuse Confluence a une situation financière plutôt correcte car l'EPCI a une capacité de désendettement de trois ans, bien inférieure aux ratios habituels.

Délibérations :

- Vote des comptes de gestion 2017 : budget principal et budgets annexes

Délib n°2018/43 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – Exercice 2017 :
Budgets Principal, Assainissement, Aménagement de Logements, S.P.A.N.C, Pâtisserie des Comtes de la Marche, Atelier Electricité Plomberie GOUZON, Atelier Distribution Presse GOUZON, Maison Médicale, Superette JARNAGES, Salon de Coiffure JARNAGES, Boulangerie PARSAC, Zone d'Activité de Bellevue, Lotissement GOUZON, Lotissement JARNAGES, Micro Crèche et Ram GOUZON, Atelier Traiteur JARNAGES, Bâtiment de Stockage de Meubles JARNAGES, Atelier de Chaudronnerie GOUZON, S.A.D. (Service de soins à domicile) GOUZON NATAQUASHOP, Bâtiment EURORESERVOIR , Bâtiment FIOUL Parsac, Bâtiment Accueil Entreprises Jarnages, GOUZON TROC, ZAI BOUSSAC, Réseau de Chaleur, Piscine EVAUX, Cinéma ALPHA, Médiathèque, Atelier Relais LUSSAT, Salon de Coiffure LEPAUD, Multiple Rural BUDELIERE, Auberge BUDELIERE, Atelier Allez, S.P.A.N.C, Maison de Santé et ZA.

- Adoptée à l'unanimité

- Vote des comptes de gestion de dissolution 2017 : budget principal et budgets annexes

Délib n°2018/81 - Approbation des Comptes de Gestion de Dissolution - Exercice 2017 : Ex EPCI Pays de Boussac :

24700 – Budget Principal ; 26900 – ZAI Boussac

Ex EPCI Carrefour Quatre Provinces :

25300 – Assainissement ; 25600 – Lotissement Jarnages ; 25900 – Superette Jarnages ; 26200 – Atelier Electricité Plomberie ; 26300 – Maison Médicale ; 26400 – Salon de Coiffure Jarnages ; 30100 – Atelier Chaudronnerie ; 31400 – Budget Principal ; 31401 – Aménagement Logements ; 31402 – ZA de Bellevue ; 31403 – Pâtisserie des Comtes de la Marche ; 31404 – Lotissement Gouzon ; 31405 – Spanc ; 31407 – Boulangerie Parsac ; 31408 – Atelier Distribution Presse ; 31410 – Atelier Traiteur ; 31411 – Bâtiment Stockage Meubles ; 31412 – Micro-Crèche/Ram Gouzon ; 31413 – SAD ; 31414 – Nataquashop ; 31415 – Bâtiment Gouzon Troc ; 31416 – Bâtiment Fioul Parsac ; 31417 – Bâtiment Euroréservoir

Ex EPCI Evaux/Chambon :

30000 – Budget Principal ; 30200 – Cinéma Alpha ; 30300 – Spanc ; 30400 – ZA Lépaud ; 30500 – Atelier Relais Lussat ; 30600 – Salon de Coiffure Lépaud ; 30800 – Multiple Rural Budelière ; 30900 – Auberge Budelière ; 31000 – Atelier Allez ; 31100 – Piscine ; 31200 – Médiathèque ; 31300 – Maison de Santé

- Adoptée à l'unanimité

- Vote des comptes administratifs 2017 : budget principal et budgets annexes

- RESEAU DE CHALEUR :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/45 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Réseau de Chaleur (40001) »

- Compte administratif

Délib n°2018/83 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (RESEAU DE CHALEUR).

- Adoptées à l'unanimité

- ZAI BOUSSAC :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/46 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe ZAI Boussac (40002) »

- Compte administratif

Délib n°2018/84 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (ZAI Boussac).

- Adoptées à l'unanimité

- Aménagement de logements :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/47 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Aménagement de Logements (40003) »

- Compte administratif

Délib n°2018/85 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Aménagement de Logements).

- Adoptées à l'unanimité

- Pâtisseries les Comtes de la Marche :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/48 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Pâtisserie Comtes de la Marche (40004) »

- Compte administratif

Délib n°2018/86 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Pâtisserie des Comtes de la Marche).

- Adoptées à l'unanimité

- **Assainissement :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/49 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Assainissement (40005) »

- Compte administratif

Délib n°2018/87 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Assainissement).

- Adoptées à l'unanimité

- **Lotissement Jarnages :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/50 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Lotissement Jarnages (40006) »

- Compte administratif

Délib n°2018/88 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Lotissement Jarnages).

- Adoptées à l'unanimité

- **Lotissement Gouzon :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/51 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Lotissement Gouzon (40007) »

- Compte administratif

Délib n°2018/89 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Lotissement Jarnages).

- Adoptées à l'unanimité

- **ZA BELLEVUE** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/52 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe ZAC de Bellevue (40008) »

- Compte administratif

Délib n°2018/90 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (ZAC de Bellevue).

- Adoptées à l'unanimité

- **Supérette Jarnages** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/53 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Superette Jarnages (40009) »

- Compte administratif

Délib n°2018/91 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Superette Jarnages).

- Adoptées à l'unanimité

- **Atelier électricité plomberie** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/54 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Electricité Plomberie (40010) »

- Compte administratif

Délib n°2018/92 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Atelier Electricité Plomberie).

- Adoptées à l'unanimité

- **SPANC Gouzon** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/55 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Spanc Gouzon (40011) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/93 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(SPANC GOUZON).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Maison médicale :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/56 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Maison Médicale (40012) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/94 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(MAISON MEDICALE GOUZON).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Salon de coiffure Jarnages :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/57 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Salon de Coiffure Jarnages (40013) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/95 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(SALON COIFFURE JARNAGES).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Atelier distribution presse :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/58 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Distribution Presse (40014) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/96 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(ATELIER DISTRIBUTION PRESSE).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Boulangerie Parsac :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/59 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Boulangerie Parsac (40015) »

- Compte administratif

Délib n°2018/97 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (BOULANGERIE PARSAC).

- Adoptées à l'unanimité

- **SAD Gouzon :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/60 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe SAD Gouzon (40016) »

- Compte administratif

Délib n°2018/98 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (SAD Gouzon).

- Adoptées à l'unanimité

- **Nataquashop :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/61 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Nataquashop (40017) »

- Compte administratif

Délib n°2018/99 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Nataquashop).

- Adoptées à l'unanimité

- **Atelier traiteur :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/62 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Traiteur Jarnages (40018) »

- Compte administratif

Délib n°2018/100 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Atelier Traiteur Jarnages).

- Adoptées à l'unanimité

- **Gouzon troc :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/63 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Gouzon Troc (40019) »

- Compte administratif

Délib n°2018/101 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Gouzon Troc).

- Adoptées à l'unanimité

- **Accueil entreprise Jarnages :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/64 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Bâtiment Accueil Entreprises Jarnages (40020) »

- Compte administratif

Délib n°2018/102 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Bâtiment Accueil Entreprises Jarnages).

- Adoptées à l'unanimité

- **Micro crèche Gouzon :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/65 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Micro-Crèche Ram Gouzon (40021) »

- Compte administratif

Délib n°2018/103 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Micro-Crèche/Ram Gouzon).

- Adoptées à l'unanimité

- **Euroréservoir :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/66 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Euroréservoir (40022) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/104 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Bâtiment Euroréservoir).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Bâtiment fioul Parsac** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/67 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Fioul Parsac (40023) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/105 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Bâtiment Fioul Parsac).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Atelier Chaudronnerie Gouzon** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/68 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Chaudronnerie Gouzon (40024) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/106 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Atelier Chaudronnerie).**

- Adoptées à l'unanimité

- **MCT Déménagement** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/69 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Bâtiment Stockage Jarnages (40025) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/107 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Bâtiment Stockage de Meubles).**

- Adoptées à l'unanimité

- **Salon de coiffure Lépaud** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/70 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Salon de Coiffure Lépaud (40026) »

- Compte administratif

Délib n°2018/108 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Salon de Coiffure Lépaud).

- Adoptées à l'unanimité

- **Piscine :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/71 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Piscine (40027) »

- Compte administratif

Délib n°2018/109 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Piscine).

- Adoptées à l'unanimité

- **Allez et compagnie :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/72 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Allez (40028) »

- Compte administratif

Délib n°2018/110 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Atelier ALLEZ).

- Adoptées à l'unanimité

- **Auberge Budelière :**

- Affectation des résultats

Délib n°2018/73 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Auberge Budelière (40029) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/111 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Auberge de Budelière).**

- Adoptées à l'unanimité

- Multiple rural :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/74 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Multiple Rural Budelière (40030) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/112 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Multiple Rural Budelière).**

- Adoptées à l'unanimité

- Médiathèque :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/75 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Médiathèque (40031) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/113 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Médiathèque).**

- Adoptées à l'unanimité

- Aménagement de zones :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/76 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Aménagement de zones (40032) »

- Compte administratif

**Délib n°2018/114 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
(Aménagement de zones).**

- Adoptées à l'unanimité

- Atelier Relais Lussat :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/77 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Atelier Relais Lussat (40033) »

- Compte administratif

Délib n°2018/115 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Atelier Relais Lussat).

- Adoptées à l'unanimité

- **Cinéma** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/78 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Cinéma Alpha (40034) »

- Compte administratif

Délib n°2018/116 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Cinéma ALPHA).

- Adoptées à l'unanimité

- **SPANC Evaux** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/79 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Spanc Evaux (40035) »

- Compte administratif

Délib n°2018/117 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Spanc Evaux).

- Adoptées à l'unanimité

- **MSP** :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/80 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget annexe Maison de Santé (40036) »

- Compte administratif

Délib n°2018/118 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Maison de Santé).

- Adoptées à l'unanimité

- Budget Principal :

- Affectation des résultats

Délib n°2018/44 - Délibération sur le compte administratif 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2017 : « Budget Principal (40000) »

- Compte administratif

Délib n°2018/82 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017. (Budget Principal).

- Adoptées à l'unanimité

C- Point sur les projets d'investissements à inscrire aux budgets 2018 (proposition de projets)

- Extension MCT Déménagement : un projet de protocole d'accord entre la SAS et la communauté de communes est présenté à l'assemblée : si la SAS met un terme à l'opération, les frais engagés seront remboursés par l'entreprise.

Délib n°2018/33 - Approbation du protocole d'accord transactionnel à conclure entre la Communauté de Communes Creuse Confluence et la société SAS MCT Déménagement.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de délibérer sur un projet de protocole d'accord entre la Communauté de Communes et l'entreprise SAS MCT Déménagement. Cet accord permet à la collectivité de s'assurer une protection face à un éventuel retrait de l'entreprise dans le cadre de l'opération d'extension de bâtiment.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de protocole d'accord présenté.

- Achat de terrain Pinton

Monsieur Turpinat rappelle l'achat du terrain situé sur la ZAC de Bellevue à Gouzon et ce pour un montant de 55 000 €. Le terrain est actuellement en zone agricole, Le Plan Local d'Urbanisme devra être révisé afin qu'il puisse être constructible.

- Allez et Cie :

Monsieur Souchal ne souhaite plus acheter le bâtiment que l'Entreprise occupe actuellement sur la Commune de Chambon sur Voueize. Il lui a été proposé la réflexion sur une construction d'un bâtiment relais d'une surface de 300m² dans 1 an. Pour estimer un chiffrage par un économiste, il faudrait prévoir 5.000 € au budget. Dans le cas où la Communauté de Communes

ne souhaite pas investir dans la construction d'un nouveau bâtiment, l'Entreprise Allez et Cie ira s'installer sur la commune de Sainte Fiel.

➤ Initiative Creuse :

Initiative Creuse dispose d'une convention avec la communauté de communes. Un fonds sera constitué pour la mise en œuvre de prêts d'honneur en faveur de la création et la reprise d'entreprises, sous forme d'aides remboursables (enveloppe : 70 000 €). La Communauté de Communes pourrait créer un fonds de 50 000 € permettant d'abonder sur les projets déjà soutenus par Initiative Creuse. Un soutien complémentaire de la communauté de communes sera également étudié dans le cas d'aides directes de la région. L'ensemble fera l'objet d'un règlement d'intervention qui sera proposé lors d'un prochain conseil communautaire.

➤ ZAI Boussac :

Monsieur Asperti souhaiterait acquérir une parcelle d'une superficie de 2.500 m² au prix de 4,56 €/m² TTC.

➤ Restauration de la Grange de Jarnages (RYOANJI) :

L'opération doit être révisée, le plan de financement sera modifié à la baisse.

➤ ZAI Lépaud :

Un acquéreur potentiel serait intéressé par la dernière parcelle sur la Zone Artisanale de Lépaud.

➤ Gouzon troc :

Une date de réunion est à définir pour rencontrer différents porteurs de projets concernant la reprise de ce bâtiment, la transmission d'un courrier d'intentions leur a été demandé.

➤ Numérique (DORSAL) :

Dans le cadre du jalon 1, une enveloppe est déjà affectée à l'équipement numérique du territoire. L'Etat ayant ajouté 10 millions d'€ à ce programme, de nouvelles possibilités d'équipements en fibre optique seront étudiées sur notre territoire et proposées lors d'un prochain conseil communautaire.

➤ Cinéma :

L'étude de CRESCENDO sur le cinéma d'Evaux-Les-Bains déjà commencée sera menée à terme.

➤ Tourisme – EPIC :

L'EPIC nouvellement institué doit définir un budget prévisionnel. Celui-ci demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 142 000 € et ainsi qu'une en investissement pour la somme de 53 500 € (acquisition de matériel et d'un véhicule entre autres).

De plus, la Communauté de Communes devra reverser la taxe de séjour qu'elle percevra (35 000 €).

Il est proposé également lors de ce débat qu'une étude complète de préfiguration soit effectuée concernant le site de l'Abbaye de Prébenoit (100 000 € HT). Ce type d'étude facilite l'obtention de financements ultérieurs. La démarche serait identique à celle conduite pour le musée Ferrari sur la Commune de Crocq.

Les Complices de l'Attelage ont sollicité la Communauté de Communes pour effectuer des travaux sur le site de Grand Champs (Gouzon).

La deuxième tranche de travaux des Pierres Jaumâtres à Toulx Ste Croix doit également être prévue pour le budget 2018.

➤ Assainissement :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes a intégré la compétence Assainissement sur l'ensemble du territoire. Certains Conseils Municipaux avaient prévu des travaux d'assainissement sur leurs communes, l'EPCI doit donc récupérer et poursuivre ces travaux.

Exemple :

- Viersat : création de la step (filtre planté de roseaux) et création du réseau pour un montant de 18 642 € TTC en maîtrise d'œuvre et 417 000 € TTC pour les travaux.

Monsieur Lesage précise également que les travaux de la step de Ladapeyre sont en cours.

➤ Eaux Pluviales :

La compétence eaux pluviales est également une des compétences de l'EPCI Creuse Confluence depuis le 1^{er} janvier 2018. Les travaux en 2018 seront :

- Clugnat : réalisation travaux des eaux pluviales sur le bourg (84 181,68 € TTC)
- Clugnat : fouilles archéologiques en amont de la réhabilitation (20 000 € TTC)
- Gouzon : réhabilitation sur la route des forges (96 000 € TTC)
- St Loup, ZA Chambon, Bord St Georges : Réhabilitation (tranche à 3 000 € TTC soit 6 000 € TTC)
- Domeyrot : réhabilitation (3 500 € TTC)

Délib n°2018/37 - Maîtrise d'ouvrage du lot 1 des travaux d'aménagement du bourg de la Commune de Clugnat pour la réalisation de travaux d'eaux pluviales

La Commune de Clugnat s'est engagée en 2017, dans un projet de travaux d'aménagement du bourg incluant la réfection de réseaux d'eaux pluviales, et a acquis dans la globalité de ce projet divers financements dont de la DETR et du FSIPL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local).

La Communauté de Communes doit à présent assumer les travaux portant sur les eaux pluviales au bourg de Clugnat. De ce fait, il est proposé que le Conseil Communautaire délibère afin d'être maître d'ouvrage pour le lot n°1 concernant les travaux des eaux pluviales.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité que le lot n°1 pour ces travaux le maître d'ouvrage soit la Communauté de Communes Creuse Confluence.

➤ SPANC :

Les aides pour les réhabilitations prévues par les Communes pourront être maintenues (Malleret-Boussac, Boussac-Bourg) avec l'accord du Conseil Communautaire.

➤ Associations : proposition d'une enveloppe de 60.000 €

➤ Voirie : proposition d'une enveloppe de 300 000 €

L'enveloppe des 300 000 € comprend les travaux prévus sur la voirie intercommunale (ex EPCI Pays de Boussac) ainsi que les moyens financiers pour le point à temps.

➤ Environnement :

Il est proposé que le Conseil Communautaire décide de prévoir une somme sur l'investissement pour l'achat d'un camion de collecte des ordures ménagères (150.000 € prévisionnel) et de bacs supplémentaires (100.000 €). Ces deux projets sont éligibles à de la DETR (35 %).

➤ Petite Enfance :

Crèches :

- Les P'tits Filous : Demande de subvention d'un montant de 150 000 €

Délib n°2018/36 - Avenant n° 1 à la convention entre l'Association « Les P'tits Filous » et la Communauté de Communes

L'Association a sollicité la Communauté de Communes pour modifier les modalités de versement de cette subvention et ainsi bénéficier de trois versements au cours de l'année.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité la modification, par un avenant n°1, des modalités de versement de la subvention annuelle comme demandée par l'Association Les P'tits Filous.

- Les Bambis : Demande de subvention d'un montant de 144 000 €

Délib n°2018/35 - Avenant n° 1 à la convention entre l'Association « Les Bambis » et la Communauté de Communes

Madame la Présidente de l'Association a demandé à la Communauté de Communes un complément de subvention d'un montant de 13 000 € relatif à la création d'un poste d'aide comptable à mi-temps soit un montant total de subvention de 144 000 €.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la modification, par un avenant n°1, du montant de la subvention annuelle.

- Travaux sur la crèche d'Evaux-Les-Bains : Amélioration des locaux (travaux restants : 23 830 € sur 70 022,17 € - 80 % de LEADER)
- Travaux sur la crèche de Gouzon : Amélioration de la qualité du service : (montant de l'opération : 56 126,93 € - 80 % de LEADER)

- Logements Intergénérationnels (Projets de l'ex EPCI Carrefour des Quatre Provinces) :
 - Opération Gouzon : 677 960 €
 - Opération Jarnages : 556 800 €
- Piscines :
 - Soumans

Les deux pédiluves de la piscine intercommunale de Soumans doit être remplacé. Le coût est estimé à 7 000 € HT.

- Evaux-Les-Bains

Les besoins en matériels pour cette piscine sont (montants estimatifs):

- Ordinateur : 2 000 € TTC
- Pompe : 1 200 € TTC

- GEMAPI : Président Mr Beuze

La Communauté de Communes a transféré la compétence à deux Syndicats compétents, ils doivent percevoir une subvention des Communautés de Communes adhérentes :

- Syndicat Mixte du Bassin de la Voueize : le montant de la subvention n'est pas connu à ce jour
- Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse : le montant de la subvention se situera entre :
 - 1 : 41 600 € soit 5,37 € / hab (7 741 habitants)
 - 2 : 24 580 € soit 3,77 € / hab (7 741 habitants)

Monsieur le Président propose qu'une commission GEMAPI soit mise en place sous la Présidence de Monsieur Daniel Beuze. Il demande aux élus communautaires de définir les participants à cette commission.

Candidats :

- Jacques DECARD
- Bernard TOURAND
- Régis DERBOULE
- Yves DANCHAUD
- Yves THOMAZON
- Catherine ROBY
- Martial DELCUZE
- Nicolas SIMONNET
- Gérard THOMAZON
- Claude TOURAND (Conseiller Municipal)
- Jean-Luc HARDY (Conseiller Municipal)

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse :

L'installation du Comité Syndical (élection du Président, des deux Vice-Présidents et des membres du bureau) aura lieu le 05 avril 2018 à Boussac-Bourg.

- Maison de Santé Boussac : Mise en place d'une climatisation dans les locaux du pôle santé pour un montant de 29 630,35 € TTC (35 % de DETR).
- ZAC de Bellevue : Amélioration des voies d'accès et réalisation des entrées en enrobé à chaud pour un coût d'opération d'un montant de 29 630,35 € TTC (45 % de DETR)
- Agrandissement du siège de la Communauté de Communes

La prise de compétence entraînera potentiellement le recrutement d'agents, le siège de la Communauté de Communes ne peut plus accueillir de personnel en plus, il serait nécessaire de prendre un contact avec un architecte afin d'estimer le montant des travaux. Pour l'instant, il est proposé d'acheter des bâtiments modulaires (ALGECO).

- Terrain (Commune de Malleret-Boussac) :

Le terrain d'une superficie d'environ 27 hectares sera vendu à la SAFER.

- City Stade :

La création de city stades sera à l'initiative des Communes intéressées. Il serait envisageable que la Communauté de Communes verse un fond de concours.

- TEPOS :

La Communauté de Communes Creuse Confluence participera au financement de deux chargés de missions afin de travailler sur la stratégie énergétique du territoire.

D- Comptes-rendus des commissions thématiques

1. Commission Ressources Humaines : Président Mr Simonnet

RIFSEEP

Actuellement, la Communauté de communes compte 65 agents permanents dont 54 équivalents temps plein.

Un travail approfondi a été mené par la Commission RH avec le comité technique pour mettre en place un nouveau régime indemnitaire. Il remplacera la plupart des anciennes indemnités de la Fonction Publique Territoriale. Les agents titulaires et contractuels présents dans la Communauté de Communes depuis 1 an pourront y prétendre.

Ce régime indemnitaire prendra en compte les fonctions, les sujétions, l'expertise et l'engagement professionnel de l'agent.

Il y aura un impact financier avec une hausse de 5,8 % de la masse salariale à terme soit :

- 50.000 € en 2018,
- 80.000 € en 2019,
- 105.000 € en 2020.

Délib n°2018/42 - Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenté l'instauration du RIFSEEP et les critères d'attribution pour une application à partir du 1er mai 2018, autorise la mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} mai 2018.

 Création d'un poste d'agent de maîtrise (montée en grade d'un agent actuel)

Il est proposé un avancement de grade pour un agent actuellement au service déchet sur Chambon sur Voueize.

Délib n°2018/41 - Création d'un poste d'agent de maîtrise

Les membres de l'Assemblée approuvent la création d'un poste d'Agent de Maîtrise, à temps complet à compter du 1er juin 2018.

 Poste Assistant service assainissement

Les entretiens avec les candidats pour le poste d'Assistant(e) pour le service Assainissement sont en cours.

 Poste Directeur Financier

Une candidate correspond au profil recherché et a été retenue. Elle devrait commencer au plus tard le 13 juin 2018.

2. Commission Développement Economique et aménagement numérique : Président Mr Turpinat

➤ Syndicat Mixte DORSAL :

Délib n°2018/34 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte DORSAL

Il propose de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes aux réunions avec le syndicat DORSAL.

Les délégués sont :

- Titulaire : Mr TURPINAT Vincent
- Suppléant : Mr COLLINET Fabrice

Ils approuvent à l'unanimité que les délégués cités ci-dessus soient les représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte DORSAL.

3. Commission Environnement: Président Mr Henry

Délib n°2018/38 - Avenant 1 – prestation de transport des bennes gravats et déchets verts de la déchèterie de Budelière

Il informe que l'évacuation des déchets verts n'est plus possible localement, le Conseil Communautaire doit définir un autre site pour la gestion de ces déchets. Le site de traitement le plus proche de Budelière est la plateforme de compostage de DOMERAT, appartenant au SICTOM de la Région Montluçonnaise.

Les nouveaux prix forfaitaires de transport aller/retour sont les suivants :

- Transport des déchets verts : 133 € HT ;
- Transport des gravats : 63 € HT ;
- Transport des déchets verts et des gravats : 173 € HT

Le SICTOM propose de gérer les déchets verts issus de la déchèterie de Budelière pour un prix de 56,24 € HT la tonne.

Il est donc proposé que les déchets verts soient transportés vers la plateforme de compostage du SICTOM de la Région Montluçonnaise (Rue du terrier, 03410 DOMERAT)

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet d'avenant n°1 et le choix du nouveau site de traitement.

4. Autres :

 Maison Médicale Gouzon

Délib n°2018/39 - Avenant n° 1 au bail précaire entre Monsieur LASKOWSKI, Monsieur LEMUT et la Communauté de Communes – Maison Médicale GOUZON

Le bail précaire signé entre les ostéopathes et la Communauté de Communes arrive à son terme le 31 mars 2018, il est proposé la signature d'un avenant n° 1 à ce bail d'une durée d'1 an soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Le projet d'avenant n°1 au bail précaire est approuvé à l'unanimité.

 Cinéma

Délib n°2018/40 - Cinéma Alpha : « Passeport cinéma »

Le Cinéma d'Evaux-les-Bains prend en charge « les passeports cinéma » délivrés par le Conseil Départemental de la Creuse.

Les personnes bénéficiaires de ce passeport obtiennent un billet d'entrée moyennant une participation financière d'un montant de 1,60 €. La différence entre les 1,60 € et le tarif réduit (5 euros) est réglée par l'UFOLIM qui a passé une convention avec le Conseil Départemental de la Creuse.

Le Conseil Communautaire accepte les passeports « cinéma » du Conseil Départemental de la Creuse et ce à compter du 1^{er} janvier 2018.

La séance est levée à 21h40.